## Impact de la maternelle 4 ans pour le CPE

À ce jour, le gouvernement avait comme priorité d'intégrer tous les enfants de 4 ans à l'école. Les 2 programmes (CPE ou Maternelle) ont les mêmes buts et objectifs de développement pour l'enfant. La viabilité de nos groupes 4 ans en CPE est difficile d'année en année pour chacune de nos 2 installations (Luskville et Shawville).

## Des impacts financiers:

- Financement des 4 ans à la baisse par enfant comparativement aux autres groupes d'âge.
- Financement à la baisse si nous n'avons pas le ratio 1 adulte pour 10 enfants.
- Beaucoup de temps en gestion car difficulté de combler les places. Les enfants ne se retrouvent plus sur la liste d'attente car parent croit ne plus pouvoir avoir place en CPE donc, ne renouvelle pas leur inscription.

## Des impacts de logistiques:

- À ce jour les parents ont le choix entre les 2 programmes 4 ans, mais généralement les écoles ne confirment les places que vers le fin de l'été. Ce qui empêche le CPE d'inscrire tôt des enfants et faire leur intégration dès le début de l'été, lorsque possible.
- La formation des groupes ex: quel enfant change de groupe ou non selon les disponibilités en place dans le groupe suivant.
- Le parent peut se sentir pris entre l'école qui ne fourni pas les informations nécessaires dans des délais raisonnables et le CPE qui ne veut pas mettre de pression mais qui, pour la bonne gérance du CPE, doit tout de même avancer dans le processus de combler ses places efficacement et ainsi éviter des pertes financière.

## Des impacts organisationnels/programme éducatif:

Des activités plus spécifiques de préparation école sont prévus dans le groupe des Arcs-enciel (4 ans). Dans le groupe des Planètes (3ans), se groupe peut être composés ex: de 6 enfants qui resteront au CPE pour leur 4 ans et 2 qui iront à l'école. Il est alors difficile d'incorporer 2 programmes différents dans un même groupe.

Également, des enfants 3 ans peuvent se retrouver dans un 3ième groupe (fusées). Donc les impacts touchent plus de la moitié des groupes du CPE (3/5).

• Préparation à l'école: programme boîte à lunch et coffre à crayons, activités prélecture et écriture, visite à l'école, visite et règles en autobus, diminution de la période sieste les mois d'été, graduation, etc... • Salles/aménagement différent, matériels éducatifs différents, style d'intervention, d'animation et d'encadrement différent.

Donc, pour toutes ces raisons, le CPE doit remettre en question annuellement l'incorporation de ce groupe d'âge et ce, malgré le choix et l'intérêt des parents à rester en CPE.

Pour le moment, nous demanderons aux parents de nous informer dès la signature du contrat en septembre s'ils ont l'intention d'inscrire leur enfant à la maternelle 4 ans en janvier. Le CPE se réserve le droit de mettre une date limite quand à la décision finale du parent pour le bon fonctionnement du CPE.